



Signature missions après maladie longue durée

Par **faparis**, le **10/07/2020 à 16:33**

Bonjour,
A mon retour de maladie longue durée, la rh m'a proposé 3 missions de 2 mois avec la mention, "en fin de mission reprise de son cdi".
Et sur le courrier de la dernière mission qui prends fin le 31 décembre 2020, il n'y a plus cette mention.
Lors de notre rdv ce jeudi, la rh m'a dit "nous nous séparerons fin décembre".
Alors je perds mon cdi juste à la signature de ma dernière mission?
Merci

Par **morobar**, le **10/07/2020 à 16:39**

Bonjour,
Messages non compréhensibles.
La fin d'un CDI se traduit par une démission ou un licenciement.
"nous nous séparerons fin décembre"
Cela sent un probable licenciement annoncé pour cette fin d'année.

Par **faparis**, le **10/07/2020 à 16:42**

La rh ne m'a pas proposé de poste équivalent depuis mon retour.